

## ACCUEIL DE LOISIRS PÉRI SCOLAIRE

*Au sein des écoles : Bernard Clavel – Françoise Dolto – Paul Emile Victor – Jacques Prévert – François Rollet – Jean-Jacques Rousseau – Richebourg*

LE TEMPS DU REPAS	Repas	Temps d'animation	Total temps du repas
QF de 0 à 399 €uros	1,40 €	0,50 €	1,90 €
QF de 400 à 699 €uros	3,75 €	1,00 €	4,75 €
QF de 700 à 849 €uros	4,00 €	1,75 €	5,75 €
QF de 850 à 999 €uros	4,50 €	1,90 €	6,40 €
QF de 1000 à 1299 €uros	4,75 €	2,15 €	6,90 €
QF de 1300 à 1499 €uros	5,00 €	2,30 €	7,30 €
QF de 1500 à 1699 €uros	5,50 €	2,50 €	8,00 €
QF au-delà de 1700 €uros	6,00 €	2,75 €	8,75 €

LES TEMPS D'ANIMATION	Matin avant la classe 7h15 à 8h30	Midi sans le repas 11h30 à 12h15	Midi sans le repas 13h à 13h30	Soir après la classe 16h30 à 18h30
QF de 0 à 399 €uros	0,60 €	0,35 €	0,20 €	1,25 €
QF de 400 à 699 €uros	0,99 €	0,52 €	0,34 €	1,58 €
QF de 700 à 849 €uros	1,10 €	0,55 €	0,36 €	1,76 €
QF de 850 à 999 €uros	1,21 €	0,62 €	0,41 €	1,94 €
QF de 1000 à 1299 €uros	1,32 €	0,68 €	0,45 €	2,11 €
QF de 1300 à 1499 €uros	1,43 €	0,75 €	0,50 €	2,29 €
QF de 1500 à 1699 €uros	1,54 €	0,81 €	0,54 €	2,46 €
QF au-delà de 1700 €uros	1,65 €	0,88 €	0,58 €	2,64 €

Ticket exceptionnel	3,50 €
Forfait si l'enfant est présent au-delà de l'heure de fermeture et/ou absence de l'enfant sans en avoir préalablement informé le pôle enfance	30,00 €
Repas adultes	9,00 €

## ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES

LE MERCREDI	Journée complète avec repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
QF de 0 à 399 €uros	5,88 €	3,64 €	2,24 €
QF de 400 à 699 €uros	10,55 €	7,15 €	3,40 €
QF de 700 à 849 €uros	12,78 €	8,39 €	4,39 €
QF de 850 à 999 €uros	14,12 €	9,31 €	4,81 €
QF de 1000 à 1299 €uros	15,38 €	10,06 €	5,31 €
QF de 1300 à 1499 €uros	16,47 €	10,73 €	5,73 €
QF de 1500 à 1699 €uros	17,88 €	11,69 €	6,19 €
QF au-delà de 1700 €uros	19,41 €	12,70 €	6,70 €

Ticket exceptionnel	3,50 €
Forfait journée si l'enfant est présent au-delà de l'heure de fermeture et/ou absence de l'enfant sans en avoir préalablement informé le pôle enfance	30,00 €
Forfait 1/2 journée si enfant présent au-delà de l'heure de fermeture et/ou absence de l'enfant sans en avoir préalablement informé le pôle enfance	15,00 €

LES VACANCES	Animation journée	Repas	Journée complète avec repas
QF de 0 à 399 €uros	5,66 €	1,40 €	7,06 €
QF de 400 à 699 €uros	8,91 €	3,75 €	12,66 €
QF de 700 à 849 €uros	11,33 €	4,00 €	15,33 €
QF de 850 à 999 €uros	12,44 €	4,50 €	16,94 €
QF de 1000 à 1299 €uros	13,71 €	4,75 €	18,46 €
QF de 1300 à 1499 €uros	14,76 €	5,00 €	19,76 €
QF de 1500 à 1699 €uros	15,96 €	5,50 €	21,46 €
QF au-delà de 1700 €uros	17,29 €	6,00 €	23,29 €

Ticket exceptionnel	3,50 €
Forfait journée si l'enfant est présent au-delà de l'heure de fermeture et/ou absence de l'enfant sans en avoir préalablement informé le pôle enfance	30,00 €

## Comment payer vos factures ?

- Maintenant vos factures sont à régler au Trésor Public en suivant les modalités figurant sur votre facture.
- Vous pouvez soit payer en ligne par carte bancaire, soit en espèces directement au service des impôts – rue Turgot à Lons.
- Soit souscrire un prélèvement bancaire auquel cas vous devez prendre contact avec le pôle enfance et fournir un RIB – Relevé Identité Bancaire pour mettre en place ce moyen de paiement.
- Soit payer en espèces chez les buralistes de Lons étant agréés pour un montant maximum de 300 €.
- Soit en chèque CESU.
- Soit par chèque ANCV.

## Comment vous organiser au quotidien ?

- x **Pensez aux dates butoirs** pour réserver les activités :
  - le mercredi à 17h00 dernier délai, pour les réservations repas de la semaine suivante
  - le matin avant 8h30 dernier délai pour les réservations sans repas (au-delà de cet horaire, possibilité de ticket exceptionnel).
- x **Pensez bien à annuler en cas d'absence** pour éviter les pénalités.
- x **Pensez à nous faire parvenir un justificatif** en cas d'absence pour maladie : certificat médical ou mot des parents. Les absences pour convenance personnelle ne sont pas prises en compte.



Pôle Enfance de la Ville de Lons le Saunier

alshmairie@lonslesaunier.fr

☎ 03 84 47 88 17



Pôle Enfance - Jeunesse

## Grilles tarifaires pour l'accueil de vos enfants dans les Accueils de Loisirs du Pôle Enfance - Jeunesse de la Ville de Lons le Saunier

### Comment est calculé votre quotient familial = QF ?

Le quotient familial tient compte à la fois de vos revenus professionnels et/ou de remplacement (indemnités, par exemple), des prestations familiales mensuelles perçues (y compris celles versées à des tiers comme l'Apl) et de la composition de la famille. Il est actualisé lorsqu'il y a un changement de situation familiale, professionnelle, etc.

Il est calculé à partir des ressources annuelles imposables de l'année civile de référence (avant abattements fiscaux), il tient compte néanmoins des périodes de cessation d'activité de l'allocataire ou de son conjoint éventuel en neutralisant ou en appliquant un abattement sur les revenus professionnels et/ou de remplacement.

Son mode de calcul

Ressources nettes imposables annuelles/12 + prestations familiales mensuelles avant CRDS

Nombre de parts Caf \*

- \* 2 parts (couple ou allocataire isolé)
- + 1/2 part par enfant à charge
- + 1/2 part par enfant handicapé et pour le 3<sup>e</sup> enfant

**Vous pouvez facilement connaître votre quotient familial via [la rubrique "Mon compte"](https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-jura/offre-de-service/thematique-libre/calcul-du-quotient-familial)** . <https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-jura/offre-de-service/thematique-libre/calcul-du-quotient-familial>



Si en cours d'année vous changez de situation et que votre QF évolue, vous devez nous avertir et nous faire la demande de révision de votre tarif. Le changement sera alors appliqué sur la facture du mois suivant.